

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 26 (1996)
Heft: 6: w

Artikel: Les bombes aérosols
Autor: Chassot, Janine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bombes aérosols

L'été venant, on renouvelle son stock d'aérosols. Anti-moustiques pour la tranquillité des nuits et des pique-niques, insecticides pour soigner plantes et jardins, anti-perspirants, car il fait chaud, produits solaires pour ne pas bronzer dangereusement.

La Suisse utilise annuellement environ 27 millions d'aérosols. Sa consommation stagne, car chacun a entendu parler des CFC dangereux pour l'environnement et interdits depuis 1991.

Les CFC, du point de vue sécurité du consommateur étaient moins dangereux que l'ancien mélange d'hydrocarbures butane-propane auquel on est revenu depuis l'interdiction. Car, hélas, ces aérosols sont réellement et littéralement des bombes à retardement pour le consommateur ignorant et peu attentif. Ils explosent à 50° vite atteints sur la plage arrière d'une voiture ou à travers une vitre.

Etiquetage

Propulsés dans une pièce fermée, les gaz s'accumulent et la flamme d'une cigarette suffit à provoquer l'explosion. Les mélanges solvants-alcools plus hydrocarbures sont les plus dangereux. Ce sont ceux des décapants pour four, peintures, insecticides par exemple.

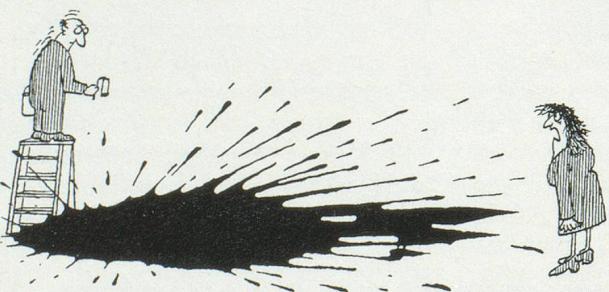
La nouvelle législation conforme aux directives européennes (1995) rend obligatoire un étiquetage très précis. Mais vu la surface réduite de

certains récipients (et les trois langues nationales), l'inscription est en très petits caractères, parfois carrément illisibles! Et bien des consommateurs renoncent à les examiner. Pire, ils ignorent qu'il y a plusieurs sortes de bombes, les gaz propulseurs et les risques n'étant pas les mêmes. La loi donne la liste des gaz autorisés, mais cela n'enlève rien aux risques. On trouve donc de l'azote, du gaz carbonique, du butane-propane, du diméthyléther, très inflammable, celui-là, du di-fluoréthane.

Même lorsqu'on les croit vides, les aérosols restent potentiellement très dangereux. Par exemple, une explosion est survenue à cause de deux récipients posés près d'un radiateur électrique et «vides». On peut déposer les bombes usagées dans les conteneurs à métaux, non-percées et non-écrasées. A défaut dans la poubelle, également intactes.

La solution

Elle existe: c'est l'air comprimé. Elle coûte cher pour le moment, et ne convient pas à tous les usages. Mais certains fabricants y ont déjà recours. Et des améliorations techniques sont en cours. Mais la vraie et la plus sage solution serait, quand c'est possible d'utiliser des produits conditionnés différemment. Même si cela demande un peu plus de peine.



Janine Chassot/FRC

SÉCURITÉ

Cylindre arraché

Dans l'arsenal du délinquant d'autrefois, il existait tout un outillage qui maintenant a disparu. Et quand nous disons autrefois, c'était il n'y a pas très longtemps. Disons une vingtaine d'années. Cet outillage du parfait cambrioleur était constitué par ce qu'on appelait des caroubles, rossignols ou crochets. Il faut dire qu'à l'époque on trouvait encore bon nombre de serrures simples et qu'on recrutait, parmi les délinquants, des individus possédant encore l'habileté et la dextérité de main qui leur permettaient de crocheter sans peine les serrures.

La parade? Elle fut bien sûr trouvée! On équipa les portes d'un cylindre de sécurité. Incrochetable et sûr à 100%: c'était l'époque des fameux «Yale». Malgré quelques erreurs de jeunesse vite corrigées, le cylindre rencontra bientôt un succès sans précédent: les clefs avaient diminué trois fois de longueur et il rendait trois fois plus difficile la tâche du cambrioleur. C'était sans compter sur la sempiternelle faculté d'adaptation du délinquant. Ne pouvant plus le crocheter, il allait tout simplement l'arracher. Comment? Par le simple fait que le cylindre saillant offre une prise idéale à une simple pince.

Quelle nouvelle parade? La rosace de sécurité venant coiffer le dit cylindre. Vous aimeriez en savoir plus et protéger votre logis? Une documentation gratuite vous sera expédiée sur simple demande adressée par carte postale à la Police cantonale vaudoise, bureau de prévention de la criminalité, 1014 Lausanne.

Jean-Pierre Crettenand